

CISCAR, Centrale d'Achats des Réseaux Automobiles

77-81 ter rue Marcel Dassault 92100 Boulogne-Billancourt

FACTURE n°: J6126278 du: 31/05/18

CELTADIS MORLAIX

ROUTE DE PARIS

LA CROIX ROUGE - BP 97424

29679 MORLAIX

FRANCE

Acheteur:

Affaire n°: K019231 Commande WEB:
Commande: Payeur: C90047
Compte client: C90047 Référence: 95559193

Référence		Désignation				Qté	Prix Unit. Net	Montant Net H.T.	Code TVA
REV_BODEMER	LEXMARK - T6/MS8 - LOCATION SUIVANT CONTRAT						19.88	19.88 €	C220
	CELTADIS MORLAIX: Periode du 01/04/2018 au 30/04/2018								
	Par BENOIT BRIARD								
REV_BODEMER	LEXMARK - T6/MS8 - LOCATION SUIVANT CONTRAT						19.88	19.88 €	C220
	CELTADIS MORLAIX : Periode du 01/04/2018 au 30/04/2018								
	Par BENOIT BRI	ARD							
REV_BODEMER	LEXMARK - T6/MS8 - LOCATION SUIVANT CONTRAT						19.88	19.88 €	C220
	CELTADIS MORLAIX : Periode du 01/04/2018 au 30/04/2018								
	Par BENOIT BRI	ARD							
REV_BODEMER	LEXMARK - T6/MS8 - LOCATION SUIVANT CONTRAT						19.88	19.88 €	C220
	CELTADIS MORLAIX: Periode du 01/04/2018 au 30/04/2018								
	Par BENOIT BRIARD								
REV_BODEMER	LEXMARK - T6/MS8 - LOCATION SUIVANT CONTRAT					1.00	19.88	19.88 €	C220
	CELTADIS MORLAIX: Periode du 01/04/2018 au 30/04/2018								
	Par BENOIT BRIARD								
REV_BODEMER	LEXMARK - MS812dn+1Bac 550+1BAL 4 - LOCATION SUIVANT CONTRAT					1.00	44.24	44.24 €	C220
					A reporter			143.64 €	
CONDITIONS DE	REGLEMENT:	Door UT C	0- 1-	T	Manufact TVA C	TOI	AL UT 6		
XXXXXX		Base HT €		Taux	Montant TVA €	101	TAL HT €	XXXXX	X
Le	XXXXXX	200000/ 20/ 2000/ 200000/						XXXXXX	
	XXXXXX XXXXXX XX XXXXX XXXXXX						AL TTC €		
							Acompte	XXXXX	Χ
Montant	XXXXXX	TVA ACQUITTEE SUR LES DEBITS							

CONDITIONS GENERALES DE VENTE (extrait): Aucun retour de fournitures pour quelque raison que ce soit ne doit être fait sans accord préalable de CISCAR à laquelle doit être adressé un courrier d'accompagnement avec photocopie du bon d'expédition. De convention expresse, pour toute contestation, litige ou difficulté seul le Tribunal deParis est compétent. Sauf conditions particulières nos factures sont payables à 30 jours sans escompte en cas de règlement anticipé. Dans tous les cas, la date de règlement mentionnée sur la facture constitue la limite au delà de laquelle des pénalités de retard seront appliquées (Loi 92.1442 du 31.12.1992).

en application des articles L441-6 et D441-5 du Code du commerce

Les sommes dues porteront intérêt de plein droit, après mise en demeure (sans que le taux puisse être inférieur à trois fois le taux de l'intérêt légal) et sans que cette clause nuise à l'exigibilité de la dette CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE (Loi n° 12/05/1980) - CISCAR se réserve la propriété des EQUIPEMENTS ou MATERIELS vendus et livrés jusqu'à l'encaissement effectif des titres de paiement couvrant l'intégralité de leur règlement. En cas de non paiement total ou partiel pour quelque cause que ce soit, de convention expresse, CISCAR a la faculté, sans formalité de reprendre matériellement possession de ces EQUIPEMENTS ou MATERIELS aux frais, risques et périls de l'acquéreur.

Une indemnité de 40 € sera due en cas de retard de paiement RESTE A PAYER €

RIB A UTILISER: LCL FR27 3000 2023 7700 0006 0427 Q78 / BIC CRLYFRPP

page 1

XXXXXX

XXXXXX

XXXXXX



CISCAR, Centrale d'Achats des Réseaux Automobiles

77-81 ter rue Marcel Dassault 92100 Boulogne-Billancourt

Acheteur:

FACTURE n°: J6126278 du: 31/05/18

CELTADIS MORLAIX

ROUTE DE PARIS

LA CROIX ROUGE - BP 97424

29679 MORLAIX

FRANCE

Affaire n° : K019231 Commande WEB :
Commande : Payeur : C90047
Compte client : C90047 Référence : 95559193

Référence		Désignation			Qté	Prix Unit. Net	Montant Net H.T.	Code TVA
REV_BODEMER	Report CELTADIS MORLAIX: Periode du 01/04/2018 au 30/04/2018 Par BENOIT BRIARD LEXMARK - X950dhe - LOCATION SUIVANT CONTRAT CELTADIS MORLAIX: Periode du 01/04/2018 au 30/04/2018 Par BENOIT BRIARD					Net 93.19	H.T. 143.64 € 93.19 €	
CONDITIONS DE 03_LCR	REGLEMENT : 31/07/18	Base HT € Code 236.83 € C220	Taux 20%	Montant TVA € 47.37 €	TOTA	TAL HT € AL TVA € AL TTC € Acompte	236.83 47.37 284.20 0.00	€
Montant	nt 284.20 € TVA ACQUITTEE SUR LES DEBITS Une indemnité de 40 € sera due en cas de retard de paiement RESTE A PAYER € en application des articles L441-6 et D441-5 du Code du commerce							€

CONDITIONS GENERALES DE VENTE (extrait): Aucun retour de fournitures pour quelque raison que ce soit ne doit être fait sans accord préalable de CISCAR à laquelle doit être adressé un courrier d'accompagnement avec photocopie du bon d'expédition. De convention expresse, pour toute contestation, litige ou difficulté seul le Tribunal deParis est compétent. Sauf conditions particulières nos factures sont payables à 30 jours sans escompte en cas de règlement anticipé. Dans tous les cas, la date de règlement mentionnée sur la facture constitue la limite au delà de laquelle des pénalités de retard seront appliquées (Loi 92.1442 du 31.12.1992).

Les sommes dues porteront intérêt de plein droit, après mise en demeure (sans que le taux puisse être inférieur à trois fois le taux de l'intérêt légal) et sans que cette clause nuise à l'exigibilité de la dette CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE (Loi n° 12/05/1980) - CISCAR se réserve la propriété des EQUIPEMENTS ou MATERIELS vendus et livrés jusqu'à l'encaissement effectif des titres de paiement couvrant l'intégralité de leur règlement. En cas de non paiement total ou partiel pour quelque cause que ce soit, de convention expresse, CISCAR a la faculté, sans formalité de reprendre matériellement possession de ces EQUIPEMENTS ou MATERIELS aux frais, risques et périls de l'acquéreur.

RIB A UTILISER: LCL FR27 3000 2023 7700 0006 0427 Q78 / BIC CRLYFRPP

page2